

**M. Graydon:** Vous étiez fatigué avant d'entrer à la Chambre.

**M. MacInnis:** Je ne suis pas trop fatigué pour m'élever contre la proposition qu'on vient de présenter. C'est moi qui ai signalé avant le dîner qu'à en juger par l'attitude de l'opposition officielle, elle allait s'opposer à l'adoption des crédits provisoires.

**M. Drew:** C'est inexact.

**M. MacInnis:** Bien entendu, j'avais tort. J'avais tort jusqu'à ce qu'on ait rappelé à l'opposition officielle...

**Des voix:** Vous avez toujours tort.

**M. MacInnis:** J'ai eu tort jusqu'au moment où j'ai signalé à l'opposition officielle que, si elle persistait dans son refus d'adopter les crédits provisoires, elle ne pouvait empêcher le Gouvernement d'aller aux urnes et que celui-ci administrât les affaires publiques au moyen de mandats du gouverneur général. Par conséquent, il est préférable que le Parlement accorde les crédits de la façon régulière et permette ainsi au Gouvernement d'administrer le pays d'une façon ordonnée. Je suis heureux que mes amis aient compris. Il en est grand temps. En effet, voilà trois

jours qu'ils discutent comme si nous en étions au débat sur le budget ou à une autre discussion générale du même genre. C'est de l'effronterie que de prier la Chambre de siéger plus tard ce soir.

**M. Drew:** Je ne vais pas prolonger ce débat, si ce n'est pour relever l'accusation d'effronterie. Elle est à tel point ridicule qu'il est bien inutile de s'y arrêter...

**Une voix:** Elle est fondée.

**M. Drew:** ...si ce n'est pour dire que la Chambre ne s'est formée qu'hier en comité des subsides, et non pas il y a trois jours, et que nous avons examiné un montant de 600 millions de dollars pendant un peu plus de vingt-quatre heures. Nous sommes disposés à faciliter les délibérations.

**Le très hon. M. St-Laurent:** Les députés admettront que nous pourrions probablement terminer le travail en moins de temps demain que si nous cherchions à le faire ce soir. Je propose donc l'ajournement de la Chambre. Demain, nous prendrons d'abord les crédits provisoires, puis nous étudierons les bills dont le comité permanent nous a fait rapport.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 11 heures 40 minutes du soir.)